## Enquête publique relative à la révision du plan de secteur de La Louvière/Soignies - planche 38/8

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), une enquête publique relative à la révision du plan de secteur de LA LOUVIERE-SOIGNIES – planche 38/8 – est organisée sur le territoire de la Ville de SOIGNIES.

Le projet consiste en l'inscription sur le site dit " Carrières du Hainaut " d'une zone d'extraction devenant au terme de l'exploitation une zone d'espaces verts, de quatre zones de dépendances d'extraction, d'une zone d'activité économique industrielle, de quatre zones agricoles, d'une zone d'espaces verts, d'une zone forestière et d'une zone de services publics et d'équipements communautaires permettant la poursuite de l'activité existante, ainsi qu'au titre de compensations planologiques et à titre complémentaire aux abords du site.

La Société "Carrières du Hainaut" est à l'initiative du plan.

L'autorité compétente pour réviser le plan de secteur est le Gouvernement wallon.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

## L'enquête publique se déroulera du 3 décembre 2018 au 25 janvier 2019.

Le dossier peut être consulté gratuitement durant la période d'enquête au Service Urbanisme de la Ville de Soignies, situé Hôtel de ville, Place Verte, 32 (1er étage) à 7060 SOIGNIES :

•les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h jusqu'à 12h;

•le samedi matin de 10h à 12h sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme de la Ville : Tél. : 067/34 73 59 - Mail : urbanisme@soignies.be

Une **séance d'information** aura lieu le **mercredi 12 décembre à 19h** dans la salle du Conseil Communal – Hôtel de Ville – Place Verte, n°32 à 7060 SOIGNIES.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de la Ville de SOIGNIES avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête, soit :

•par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, Place Verte, 32 – 7060 SOIGNIES ;

•par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@soignies.be

ou remises au Service Urbanisme de la Ville, Hôtel de Ville, Place Verte, 32 (1er étage) - 7060 SOIGNIES.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « SOIGNIES – CARRIERES DU HAINAUT / Révision du plan de secteur – Enquête publique ».

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant toute la durée de l'enquête, **sur rendez-vous** auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou au Service Urbanisme de la Ville, ou le dernier jour lors de la séance de clôture de l'enquête.

Des informations techniques peuvent également être données par Mme Perreman, Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, **sur rendez-vous préalable** par téléphone n° 067/ 34 73 63 ou par mail : stephanie.perreman@soignies.be

La **séance de clôture** de l'enquête publique se tiendra le 25 janvier 2019, de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, Place Verte, 32 à 7060 SOIGNIES.